

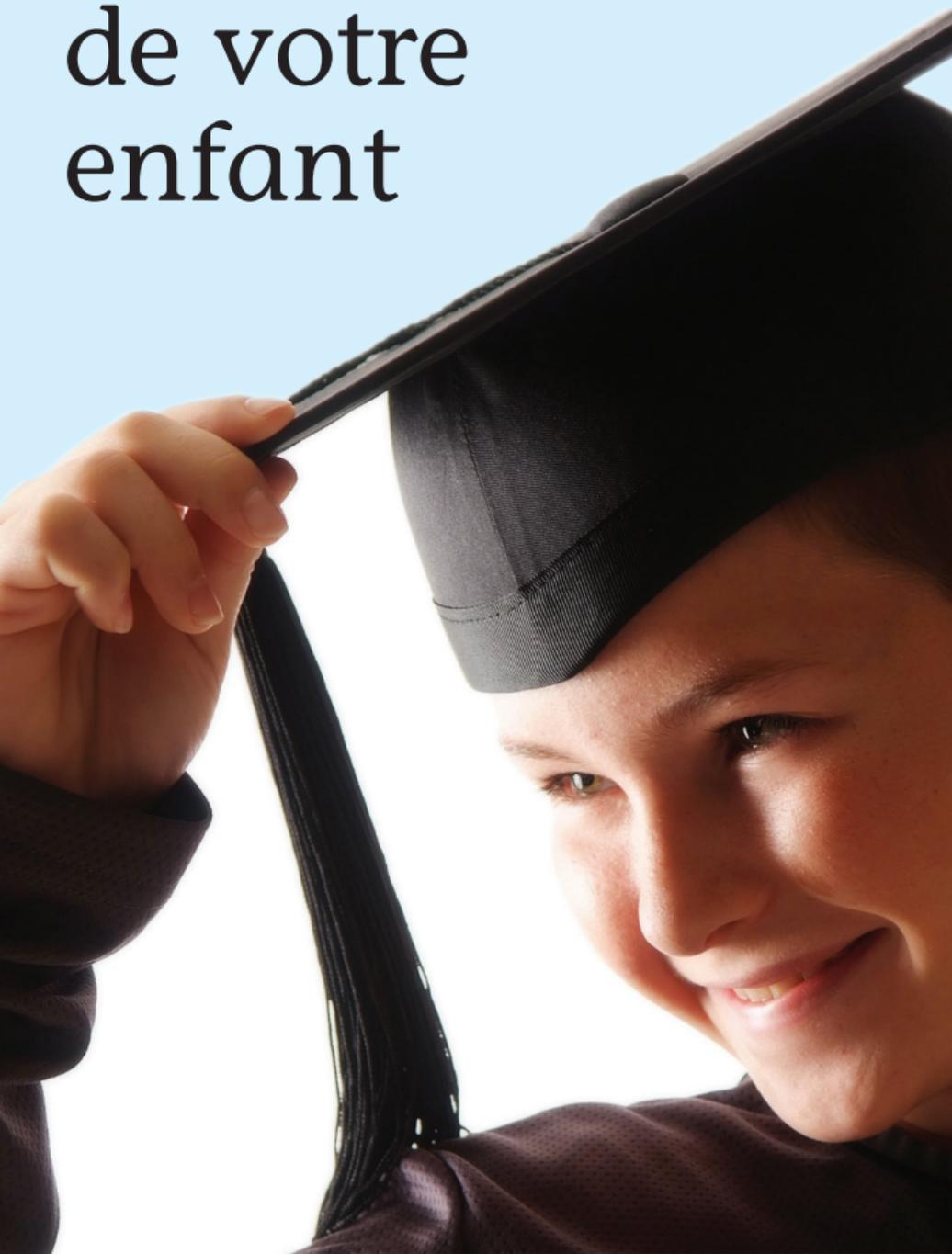


Emploi et
Développement social Canada

Employment and
Social Development Canada

BON D'ÉTUDES CANADIEN

Obtenez 500 \$
pour l'avenir
de votre
enfant



Canada.ca



Comme parent ou responsable d'un enfant, vous faites de votre mieux pour que votre enfant réussisse. Vous avez peut-être déjà pensé aux études de votre enfant après le secondaire. Le gouvernement du Canada peut vous aider à mettre de l'argent de côté dans un régime enregistré d'épargne-études (REEE).

Qu'est-ce que le Bon d'études canadien?

Le Bon d'études canadien est une somme initiale de **500 \$** que le gouvernement du Canada vous offre pour vous aider à mettre de l'argent de côté dès maintenant pour les études de votre enfant après le secondaire. Votre enfant pourrait également recevoir 100 \$ par année jusqu'à l'âge de 15 ans. Au total, votre enfant pourrait recevoir un montant maximal de **2 000 \$** dans un REEE.

L'argent du REEE peut être utilisé pour payer diverses dépenses liées aux études à temps plein ou à temps partiel dans :

- un programme d'apprentissage;
- un cégep;
- un collège;
- une école de métiers;
- une université.

Mon enfant peut-il recevoir le Bon d'études canadien?

Votre enfant a droit au Bon d'études canadien :

- s'il est né le 1^{er} janvier 2004 ou après cette date;
- s'il est un résident du Canada;
- s'il a un numéro d'assurance sociale valide;
- s'il est issu d'une famille à faible revenu;
- s'il est désigné comme bénéficiaire d'un REEE.

Les enfants pris en charge qui sont admissibles à une allocation spéciale pour enfants sont automatiquement admissibles au Bon d'études canadien.



Qu'est-ce qu'un régime enregistré d'épargne-études?

Un régime enregistré d'épargne-études (REEE) est un compte d'épargne pour les études qui aide les parents, la famille ou les amis à mettre de l'argent de côté pour les études d'un enfant après le secondaire.

Le Bon d'études canadien est déposé directement par le gouvernement du Canada dans un REEE pour un enfant issu d'une famille à faible revenu. **Vous n'avez pas à déposer de l'argent dans le REEE pour que l'enfant reçoive le Bon d'études canadien.**

Pourquoi devrais-je mettre de l'argent de côté pour les études de mon enfant?

Chaque dollar compte!

En ouvrant un REEE, vous pouvez aider votre enfant à réaliser ses rêves. Si vous ajoutez de l'argent au REEE pour payer les études de votre enfant après le secondaire, celui-ci pourrait recevoir la Subvention canadienne pour l'épargne-études en plus du Bon d'études canadien.



Qu'est-ce que la Subvention canadienne pour l'épargne-études?

La [Subvention canadienne pour l'épargne-études](#), c'est de l'argent que le gouvernement du Canada verse dans le REEE de votre enfant. Le montant versé peut totaliser jusqu'à 500 \$ par année et il varie selon l'argent que vous versez dans le REEE. Si le revenu de la famille est faible, le gouvernement pourrait verser un montant supplémentaire d'au plus 100 \$ par année dans le REEE. Un enfant pourrait recevoir un total de 7 200 \$ en Subvention canadienne pour l'épargne-études dans un REEE pour payer ses études après le secondaire.

Si je reçois le Bon d'études canadien, est-ce que je pourrai continuer à recevoir les autres prestations que je reçois du gouvernement du Canada?

Le Bon d'études canadien et la Subvention canadienne pour l'épargne-études n'ont aucun effet sur les autres prestations du gouvernement du Canada.

Que dois-je faire pour ouvrir un REEE et recevoir le Bon d'études canadien et la Subvention canadienne pour l'épargne-études pour un enfant?

Pour ouvrir un REEE, vous devez passer par une institution financière, comme une banque ou une caisse populaire, ou consulter un courtier en régime collectif ou un planificateur financier agréé. Ces institutions, courtiers et planificateurs sont appelés « fournisseurs de REEE ».

Étape 1 – Demandez un **numéro d'assurance sociale** (NAS) pour votre enfant. C'est gratuit.

Pour plus d'information, composez le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232), consultez le canada.ca/numero-assurance-sociale ou visitez un Centre Service Canada près de chez vous.

Étape 2 – Trouvez un fournisseur de REEE **qui offre le Bon d'études canadien**. Certains fournisseurs exigent des frais pour leurs services et imposent des conditions pour les REEE. C'est pourquoi vous devez poser les bonnes questions et bien vous renseigner afin de trouver le fournisseur de REEE qui répond le mieux à vos besoins.

Vérifiez :

- s'il offre le **Bon d'études canadien** et la **Subvention canadienne pour l'épargne-études**;
- quels types de REEE il offre (familial, individuel ou collectif) et les avantages et risques de chacun;
- quels produits de placement il offre et les avantages et risques de chacun;
- quels sont les frais administratifs et les pénalités.

Visitez la page des REEE sur canada.ca pour obtenir une liste de questions à poser à votre fournisseur de REEE afin de trouver celui qui répond le mieux à vos besoins.

Étape 3 – Ouvrez un REEE. Vous pouvez demander au fournisseur de REEE de vous aider à remplir le formulaire de demande intitulé « Demande : Subvention canadienne pour l'épargne études (SCEE) et Bon d'études canadien (BEC) ».

Où puis-je obtenir de l'aide ou plus d'information?

Gouvernement du Canada

 **1 800 O-Canada (1-800-622-6232)**
ATS : **1-800-926-9105**

 Visitez un [Centre Service Canada](#) près de chez vous

Par la poste :

Programme canadien pour l'épargne-études

Emploi et Développement social Canada
140, promenade du Portage,
Portage IV, Arrêt postal : sac 4
Gatineau (Québec)
K1A 0J9

Agence du revenu du Canada

pour toute question concernant l'impôt
sur le revenu et les prestations
1-800-959-7383

Agence de la consommation en matière financière du Canada

pour tout renseignement relatif
à la meilleure gestion de son argent
1-866-461-3222

Vous pouvez télécharger cette publication en ligne sur le site
canada.ca/publicentre-EDSC.

Ce document est aussi offert sur demande en médias
substituts (gros caractères, braille, audio sur DC, fichiers
de texte sur DC ou DAISY) en composant le 1 800 0-Canada
(1-800-622-6232). Si vous utilisez un télécopieur (ATS),
composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2017

Pour des renseignements sur les droits de reproduction :
droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca.

Papier

No de cat. : Em4-18/2017
ISBN : 978-0-660-08886-0

PDF

No de cat. : Em4-18/2017F-PDF
ISBN : 978-0-660-08888-4